



## COMMUNIQUÉ

### Point d'indice : un gel inacceptable

La CGT juge inacceptable l'annonce par Marylise Lebranchu sur France info du gel du point d'indice des fonctionnaires jusqu'à la fin 2014, ce jour 18 juin 2013.

La méthode d'une annonce médiatique pour informer les personnels et leurs syndicats est particulièrement choquante à deux jours de l'ouverture de la conférence sociale présentée comme un grand moment de dialogue social.

Le gouvernement enterre dès à présent la perspective, qu'il avait lui-même ouverte, d'une négociation sur le point d'indice mi 2014, en cas de reprise de la croissance.

Le point d'indice de la fonction publique détermine plus de 80% de la rémunération des fonctionnaires. Il a déjà perdu 13.8% par rapport à l'inflation depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, date du début du gel du point, il a perdu 5.5%. Un gel du point d'indice jusqu'en fin 2014 représenterait 120 à 150 euros de perte pour un agent de catégorie C (employé et ouvrier).

La rémunération des 5 millions de fonctionnaires contribue à l'activité économique et au financement de la protection sociale. Le gouvernement persiste dans son erreur en aggravant l'austérité et la pression sur le pouvoir d'achat des agents publics.

La CGT appellera les personnels aux mobilisations nécessaires pour mettre cette politique en échec.

18 juin 2013